

2022

RAPPORT

*PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE
PUBLIC DE GESTION DES*

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

TABLE DES MATIÈRES

Préambule..... p. 5

1

PARTIE #1

Indicateurs Techniques

Collecte des déchets ménagers..... p. 7

Traitement des déchets ménagers.....p. 8

Moyens de pré-collecte.....p. 10

2

PARTIE #2

Chiffres Clés

Collecte et traitement : chiffres clés..... p. 11

Répartition et évolution des tonnages.....p. 14

3

PARTIE #3

Indicateurs Financiers

Dépenses : les chiffres clés..... p. 16

Recettes : les chiffres clés.....p. 18

Récapitulatif Dépenses & Recettes.....p. 19



PRÉAMBULE

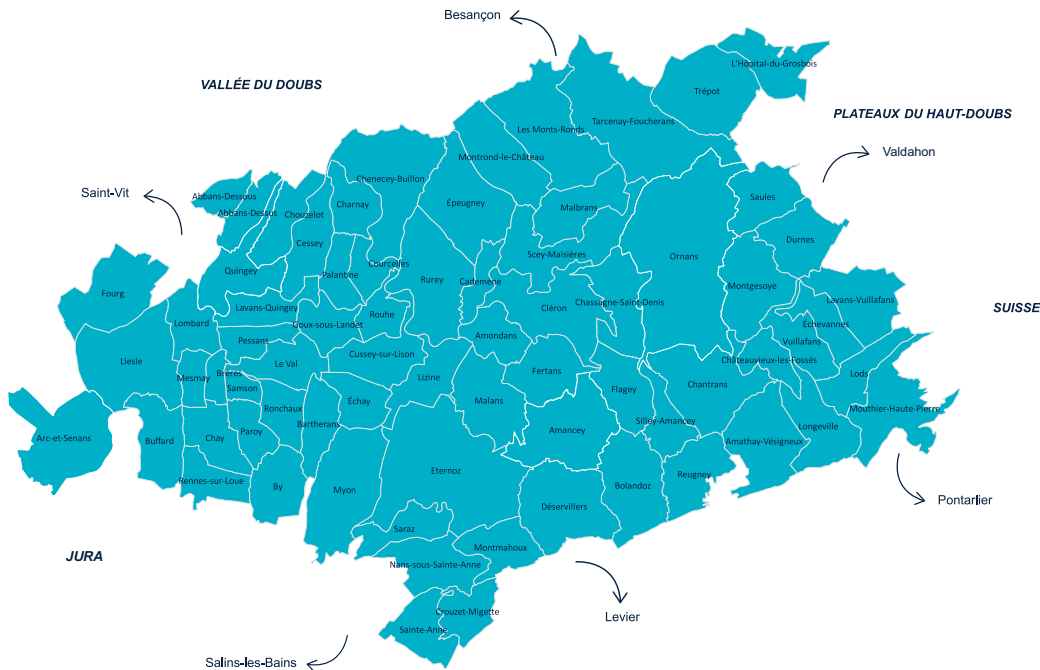
La Loi Barnier (Loi n° 95-101 du 2/02/1995), relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers.

Dans cet objectif, et par décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 publié au Journal Officiel du 14 mai 2000, chaque président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), chaque maire doit présenter "un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers" avant une mise à disposition du public.



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Indicateurs Techniques



TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de Communes Loue Lison compte 72 communes membres, pour une population totale de 25 427 habitants.

ORGANISATION DES COLLECTES

COLLECTE EN PORTE À PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE DES OMR ET DES DMR

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des Déchets Ménagers Recyclables (DMR) est effectuée par des prestataires de service : les sociétés ÉCODÉCHETS Environnement (Lyon 69, dépôt à Tarcenay-Foucherans), et NICOLLIN (St Fons 69, dépôt à Corcelles-Ferrières).

Pour les OMR (bac gris) : 1 fois par semaine

Pour les DMR (bac jaune) : 1 fois tous les 15 jours sauf Ornans 1 fois par semaine

OMR et DMR : 7 duos de colonnes semi-enterrées et 9 duos de cache-conteneurs sont présents sur les communes d'Ornans, Mouthier-Haute-Pierre, Vuillafans et Montgesoye. Ils sont collectés par la société Wetzel avec une périodicité de 1 semaine à 15 jours.

COLLECTE DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE

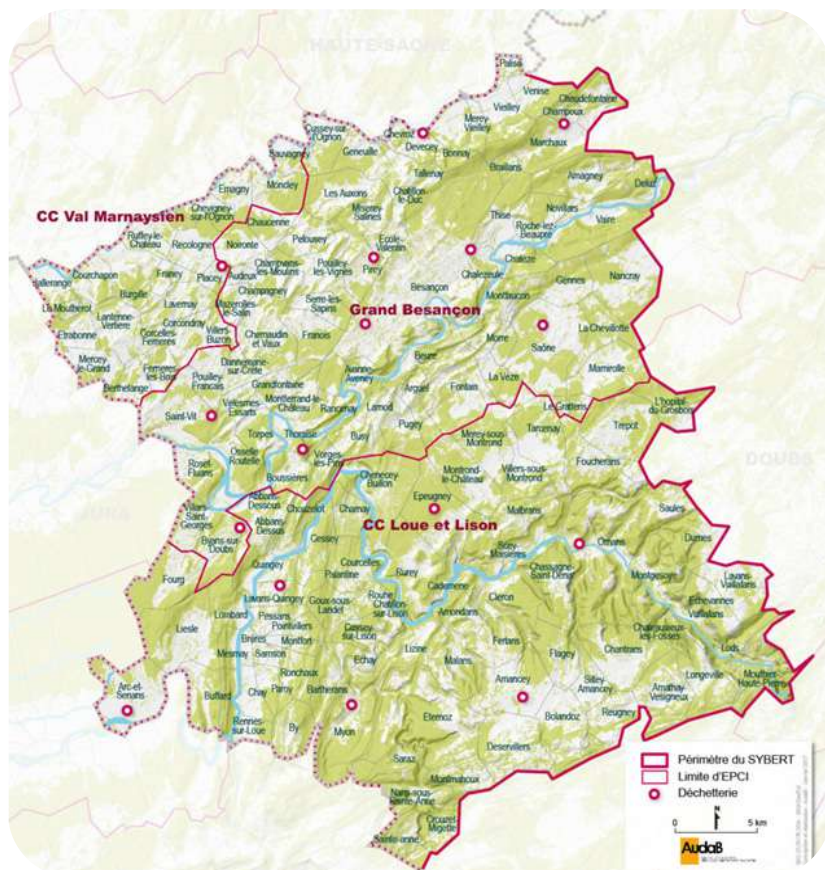
VERRE : 144 colonnes à verre sont réparties sur les 72 communes.

La collecte est effectuée par un prestataire de service, la société WETZEL (Montrond-le-Château) avec une périodicité de 15 jours à 3 semaines.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Elle est effectuée 2 fois par an en porte-à-porte sauf la commune d'Ornans collectée sur rendez-vous par l'association TRI (Quingey).

TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS



TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de Communes Loue Lison a transféré sa compétence **TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS** au SYndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets : le SYBERT

Créé par arrêté préfectoral du 01/09/1999, le SYBERT est compétent pour le traitement des déchets ménagers et assimilés, la gestion des déchèteries (haut et bas de quai) pour 228 333 habitants répartis sur 161 communes.



PRINCIPALES MISSIONS DU SYBERT

INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Édifiée à Planoise dans les années 1970, l'Usine de Valorisation Énergétique (UVE) est gérée par le SYBERT depuis janvier 2004.

Depuis le 1er janvier 2022, elle dispose d'une seule ligne d'incinération en fonctionnement suite à la fermeture de la ligne de 1976 fin 2021. Le four restant a été mis en service en 2002 avec une capacité de 4 t/h. : capacité annuelle de 42 000t/an.

En 2022, un peu plus de 40 000t de déchets ont été traités dont 30 000t d'OMR des adhérents du SYBERT.

L'énergie thermique produite par l'usine d'incinération représente 35 à 40% des besoins en énergie du réseau de chauffage urbain de Besançon (Hôpital Minjoz, Quartier de Planoise).

Les Ordures Ménagères Résiduelles de notre territoire sont traitées en totalité dans cette usine.

TRI DES RECYCLABLES

L'ensemble des déchets de nos bacs jaunes sont livrés au centre de tri du SYBERT à Besançon. Ce dernier a été mis en service en mars 2012 et possède une capacité de 20 000t/an. En 2022, 15 454t de recyclables y ont été livrés.



Après tri des différents matériaux et conditionnement en balles, les déchets sont envoyés dans leur filière de recyclage respective :

- Les journaux/revues/magazines sont envoyés dans des papeteries dans l'Aube et dans le Doubs
- Les gros de magasin (papiers restants) sont envoyés dans des papeteries dans le Doubs pour y être recyclés en papiers
- Les cartons et cartonnettes vont à la Cartonnerie de Novillars, dans le Doubs, dans les Vosges et en Italie
- Les plastiques sont envoyés par type dans des usines de recyclage à Sainte Marie La Blanche (21), à Pont d'Ain ainsi que Colmar
- Les emballages pour liquides alimentaires sont envoyés à Laval Sur Vologne (88)
- L'acier est envoyé à Dunkerque pour recyclage
- Le verre part en Saône-et-Loire
- L'aluminium est envoyé à Compiègne

Les refus de tri sont incinérés à l'UVE du SYBERT.

GESTION DES DÉCHÈTERIES

16 déchèteries sont présentes sur le territoire du SYBERT dont **6 sur le territoire de la CCLL** :

Ornans, Amancey, Lavans-Quingey, Arc-et-Senans, Épeugney et Myon.

Celle d'Ornans a fermé ses portes le samedi 2 janvier 2021. Une déchèterie provisoire, accessible aux particuliers uniquement, a été ouverte à proximité immédiate de l'ancienne déchèterie (rue des Épenottes dans la zone industrielle de Noirichaud).

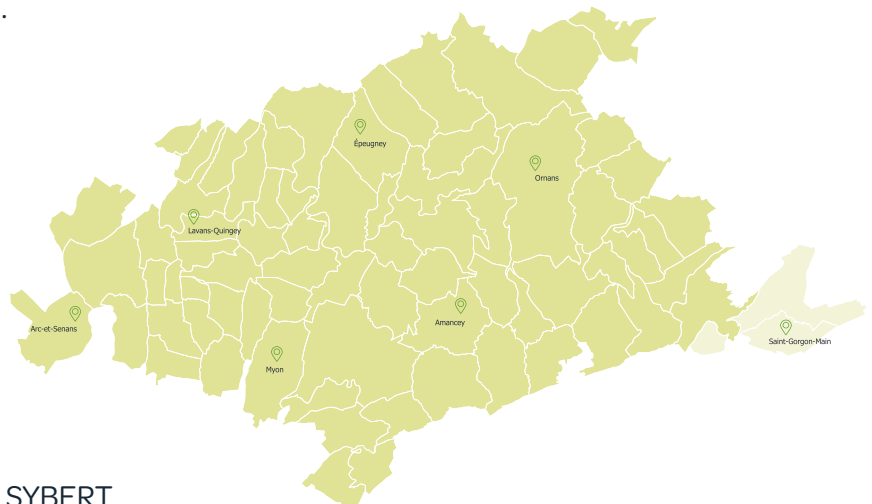
Y sont acceptés :

- Gravats inertes
- Déchets de chantier
- Déchets dangereux ménagers
- Cartons, ferrailles
- Incinérables

Solutions de substitution :

Dans l'une des 15 autres déchèteries du SYBERT

À la déchèterie de Saint-Gorgon-Main pour les habitants des communes de Mouthier Haute-Pierre, Montgesoye, Vuillafans, Durnes, Lavans-Vuillafans, Échevannes et Lods (Horaires et liste des déchets acceptés sur smcom.fr)



À Emmaüs Ornans pour le mobilier, les déchets électriques et électroniques, la ressourcerie

Une étude de faisabilité pour la création d'une nouvelle déchèterie « éco-centre » sur le secteur d'Ornans est en cours.

INSTALLATION DE TRI MASSIFICATION (ITM)

Les encombrants, issus des déchèteries, sont acheminés à l'Installation de tri massification (ITM), du centre du tri tandis que les autres flux sont dirigés vers les filières de recyclage correspondantes. Cette installation a été mise en service en juillet 2015.

En 2022, 1 458t d'encombrants ont été valorisés et dirigés vers des filières de recyclages, de valorisation énergétique ou de stockage.

99 % des encombrants collectés en déchetterie ont pu être valorisés (incinération ou recyclage).

En complément, 8 695t de verre issus des collectes des PAV des trois adhérents ont été stockées avant d'être envoyées à VERRALIA (71).



COMPOSTAGE DES DÉCHETS ORGANIQUES

Outre le compostage des déchets verts déposés dans ses déchèteries, le SYBERT mène chaque année une opération d'incitation au compostage individuel en proposant aux ménages des composteurs à des tarifs préférentiels d'achat (60€ celui de 570L). En 2022, 522 composteurs ont été vendus par le SYBERT dont **67 sur le territoire Loue Lison**.



MOYENS DE PRÉ-COLLECTE

Le service déchets de la CCLL est composé de 3 agents dont 1 chargé principalement des mouvements de bacs :

- Dotations
- Retraits
- Réparations



Le local de stockage principal des bacs et des composteurs se situe rue des sources à Tarcenay-Foucherans :

En 2022, **1 260 dotations** et **740 retraits de bacs** ont été effectués.

La commune de **Montgesoye** met également à disposition de la CCLL une plateforme principalement utilisée pour stocker les bacs destinés aux évènements.

En plus de gérer les mouvements des bacs des particuliers, professionnels, associations et administrations, la CCLL participe également au bon déroulement de la gestion des déchets des manifestations en proposant une mise à disposition de bacs prévus à cet effet.

L'année dernière, environ **40 manifestations** ont eu lieu avec l'appui de la collectivité.

Pour effectuer son travail, l'agent en charge est équipé **d'un utilitaire** qui a vu s'ajouter **15 300km** à son compteur au cours de cette année.



COLLECTE ET TRAITEMENT : CHIFFRES CLÉS

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Envrion **147 000 bacs gris** (80L, 120L, 140, 240L, 360L, 660L et 770L) ont été collectés en 2022 par les rieurs de la Société ÉcoDéchets Environnement.

Les collecteurs effectuent leurs tournées avec 2 camions qui ont parcouru presque **70 000 km** sur le territoire Loue Lison avec un tonnage moyen de **7.3t / BOM**.

La Société Wetzel, chargée de la collecte des Colonnes semi-enterrées, effectue leur vidage 1 fois par semaine et apporte un tonnage moyen de **7.20t par mois** à l'UVE.

2 628t d'OMR ont été apportées à l'usine d'incinération en 2022.

OMR	Collecte	Porte à porte (PAP) et Point d'apport volontaire (PAV)	404 545 €	406 195 €
		Benne Ornans	1 298 €	
		Benne Gens du voyage	352 €	
	Traitement	OMR + refus	597 825 €	

Déchets entrants	Produits sortants
Ordures ménagères résiduelles : 2 628t	Métaux ferreux : 38.5t
	Métaux non ferreux : 3.86t
	Mâchefers : 416.52t
	REFIOM : 77.24t
	Énergie thermique : 3 915.81 MWh
	Énergie électrique : 357.42 MWh



Déchets Ménagers Recyclables (DMR)

309 000 bacs jaunes (120L, 240L, 360L, 660L, 770L et 1 000L) ont été collectés par les 3 camions de l'entreprise NICOLLIN SAS en 2022.

Soit un tonnage moyen de **3,2t / BOM** apporté au centre de tri.

Ils ont effectué un total de **63 450 km** sur notre territoire au cours de cette année.

La Société Wetzol collecte également les Colonnes Semi Enterrées destinées au recyclables avec la même périodicité que celles des OMR. Le tonnage moyen est de **1.2t / BOM**.



1 605 tonnes de DMR (dont 322.62t de refus de tri) ont été livrées au centre de tri.

Les matières sont séparées puis mises en balle avant d'être acheminées dans les usines de recyclage.

DMR	Collecte	PAP et PAV		215 673 €
	Traitement	Centre de tri	DMR + transport refus	282 908 €

Déchets entrants	Produits sortants
Déchets ménagers recyclables : 1 605t	Plastiques : 207.72t
	Cartons & briques alimentaires : 381.76t
	Papiers : 591.10t
Dont refus de tri : 322.62t	Emballages en Acier & Alu : 65.56t
	TOTAL : 1 246 TONNES



ÉTÉ 2022 : SUIVI DES BACS JAUNES AVANT LA COLLECTE

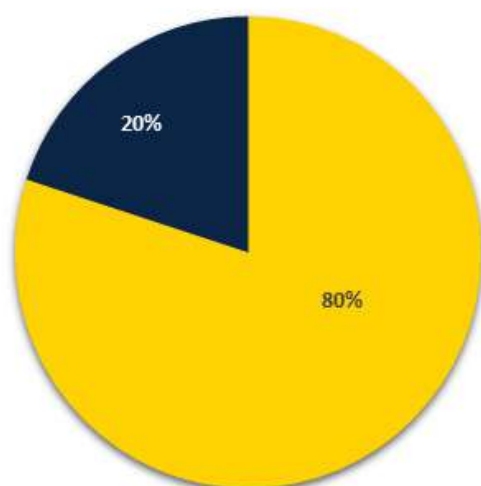
Dans la perspective d'améliorer la qualité des emballages déposés dans les bacs jaunes et de réduire le taux de refus au centre de tri, des suivis de collecte en porte à porte ont eu lieu du 04 au 29 juillet 2022 sur 36 communes.

Résultats :

- 1 491 bacs ont été contrôlés
- 10 ont été refusés

Des accroche-bacs ont été apposés pour mentionner les éventuelles erreurs ou pour remercier les usagers pour leur bon geste de tri.

Refus de tri



■ DMR ■ Refus



Verre

Exclusivement collecté en PAV par la Société Wetzol, le tonnage moyen de verre apporté par le camion au centre de tri est de 10t / benne. En 2022, 1300t de verre ont été acheminées au centre de tri.

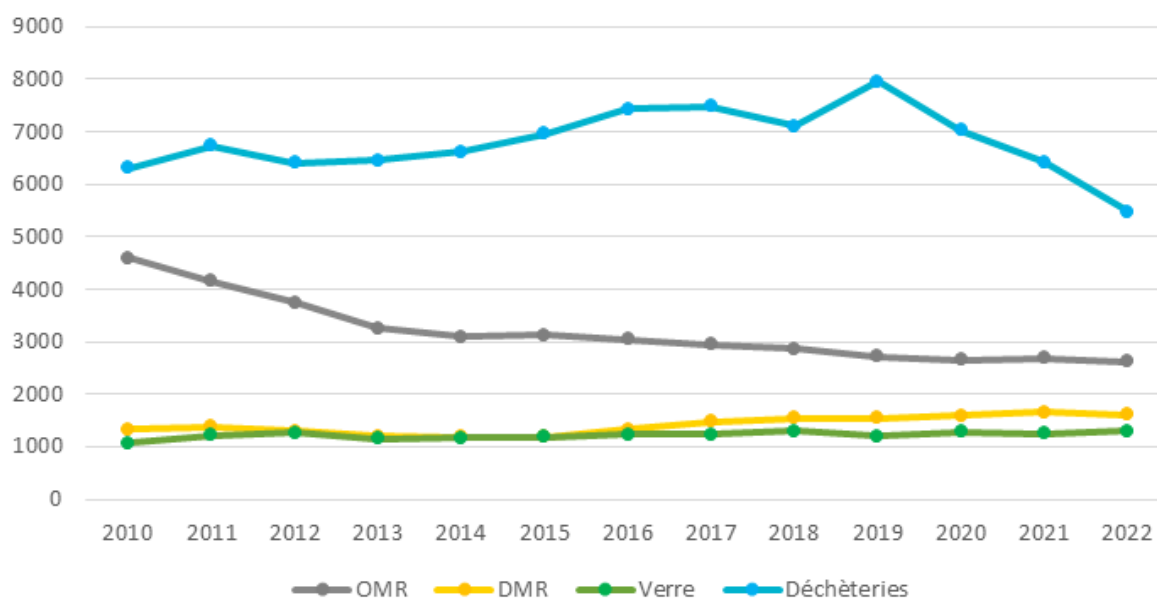


Verre	Collecte	PAV	56 281 €
	Traitement	Verre	8 229 €

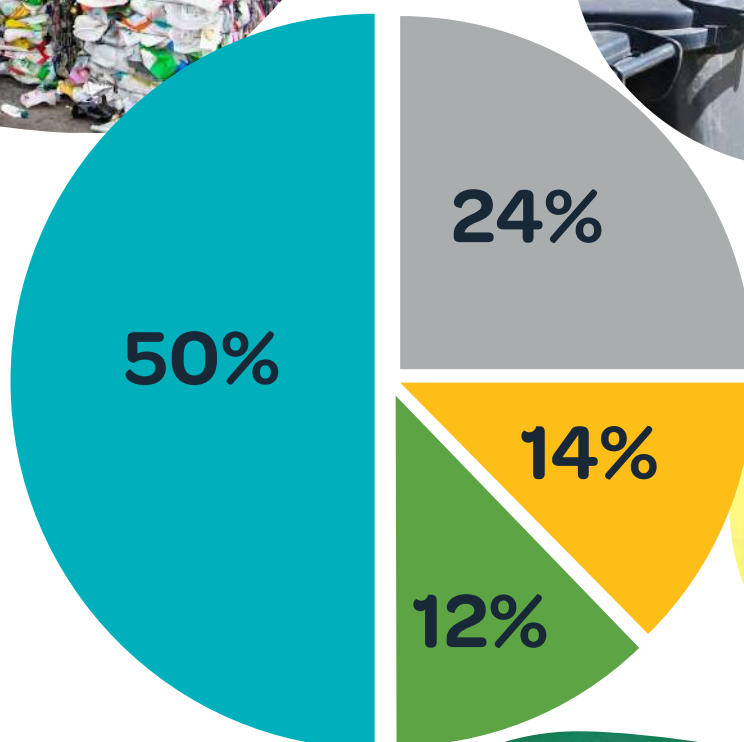
RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES TONNAGES

	OMR	DMR	Verre	Déchèteries
2010	4590	1324	1075	6314
2011	4151	1374	1214	6732
2012	3745	1302	1266	6402
2013	3252	1207	1148	6452
2014	3098	1182	1170	6624
2015	3125	1182	1190	6956
2016	3049	1328	1237	7440
2017	2949	1476	1226	7486
2018	2867	1546	1304	7111
2019	2725	1551	1204	7952
2020	2648	1588	1279	7028
2021	2689	1654	1242	6418
2022	2628	1605	1299	5474

Évolution des tonnages depuis la RI



RÉPARTITION TONNAGES EN 2022



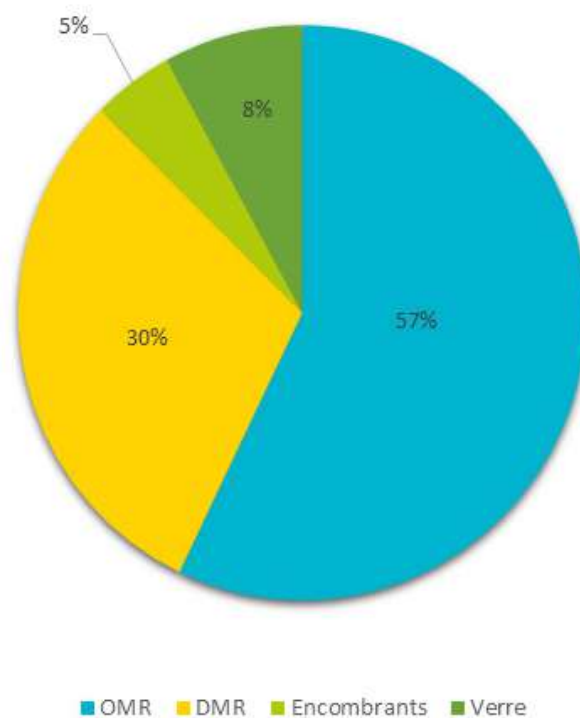
-  *Déchèteries*
-  *OMR*
-  *DMR*
-  *Verre*

DÉPENSES : CHIFFRES CLÉS

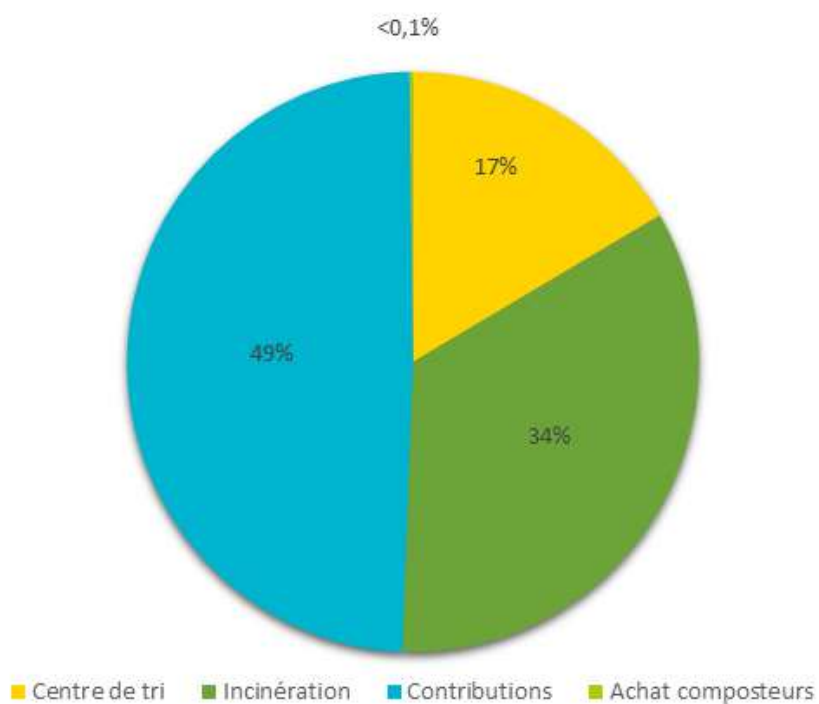
Indicateurs Financiers

Charges du service : 160 318 €	Communication		4 971€	160 318€
	Administration		28 231€	
	Matériel		25 116€	
	Salaires techniciens		102 000€	
Collecte : 712 277€	OMR <i>Société Écodéchets Environnement</i>	PAP et PAV	404 545€	406 195€
		Benne Ornans	1 298€	
		Benne Gens du voyage	352€	
	DMR <i>Société NICOLLIN</i>	PAP et PAV		215 673€
	Verre <i>Société WETZEL</i>	PAV		56 281€
	Encombrants <i>Association TRI</i>	PAP	28 590€	32 896€
		Ornans sur RDV	4 306€	
Évacuation déchets verts Ornans		1 232.47€		
Traitement (SYBERT): 1 756 576€	Centre de tri	DMR + transport	282 908€	291 137€
		Verre	8 229€	
	Incinération (TGAP comprise)	OMR + refus		597 825€
	Contributions SYBERT	Déchèteries	657 288€	864 264€
		Administration	83 909€	
		Valorisation organique	58 736€	
		Prévention	64 330€	
Achat composteurs			3 350€	
Dotation aux amortissements :				59 128€
Rattachement des charges				39 360€

Répartition des coûts de la collecte



Répartition des coûts du traitement



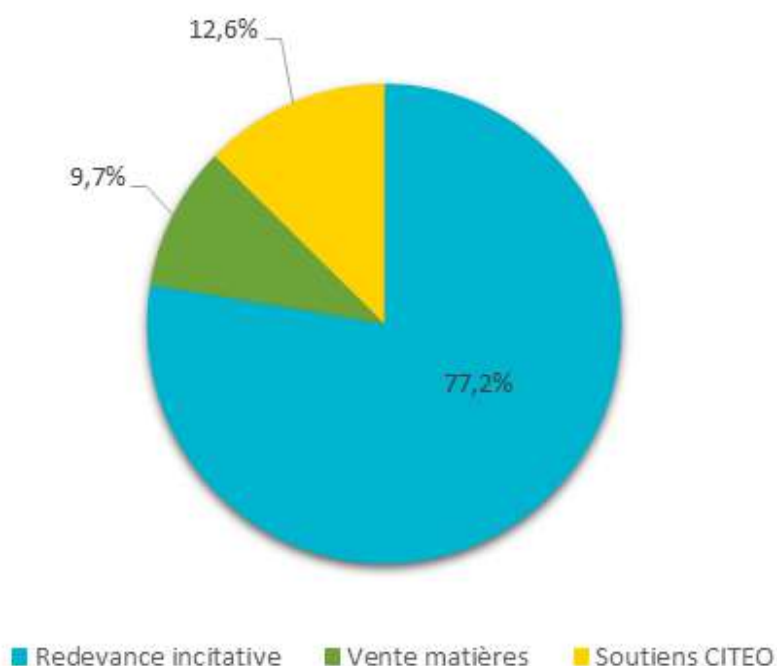
RECETTES : CHIFFRES CLÉS

La Communauté de Communes facture une Redevance Incitative (RI) basée sur le volume des bacs et le nombre de présentations à la collecte.

Ce mode de calcul s'applique aux bacs gris (abonnement + levées) et aux bacs jaunes (abonnement).

RECETTES DU SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES EN 2022		
Nature du financement		Recette
Redevance Incitative (asap - dégrèvements)	RI	2 136 291 €
Reprise des produits triés	Vente de matériaux valorisés	267 713 €
Soutiens Recyclage	CITEO	349 871 €
Recettes exceptionnelles		326 €
Résultats d'exploitation reporté		12 615 €
TOTAL		2 766 815 €

Répartition des recettes



RÉCAPITULATIF

DÉPENSES		RECETTES	
Collecte	712 277 €	Redevance incitative	2 136 291 €
Traitement	1 756 576 €	Reprise des produits triés	267 713 €
Charges du service	160 318 €	Soutiens recyclage	349 871 €
Dotations aux amortissements	59 128 €	Recettes exceptionnelles	326 €
Rattachement charges	39 360 €	Résultats d'exploitation reportés	12 615 €
TOTAL	2 727 659 €		2 766 815 €





Communauté de Communes

Loue Lison

Pôle d'Ornans
7, rue Edouard Bastide
25290 Ornans
03 81 57 16 70

Pôle de Quingey
12, rue Calixte II 25440 Quingey
03 81 63 84 63

service.dechets@cclouelison.fr

www.cclouelison.fr